

Procès-verbal de la session **ORDINAIRE** tenue le **1^{ER} NOVEMBRE 2010 à 19 h 30** au centre administratif, salle du conseil, sis au 15 rue Caron à Kingsey Falls.

Sont présents :

Micheline PINARD-LAMPRON,	mairesse;
Nicole CARLE,	conseillère;
Christian CÔTÉ,	conseiller;
Christian DROUIN,	conseiller;
Alain DUCHARME,	conseiller;
Christiane LAMPRON,	conseillère.

Est absent :

Christian TISLUCK,	conseiller.
--------------------	-------------

Assiste également à la session :

Gino DUBÉ,	greffier, directeur général.
------------	------------------------------

10,250 OUVERTURE DE LA SESSION

La mairesse, Micheline Pinard-Lampron, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

10,251 CONFORMITÉ DES AVIS DE CONVOCATION

Le greffier déclare qu'il a signifié conformément à la loi l'avis de convocation aux personnes absentes.

10,252 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La mairesse dépose l'ordre du jour et demande aux membres du conseil s'ils ont des ajouts à formuler.

Le greffier demande l'ajout de l'entente loisir 2011 avec la Ville de Victoriaville au point 18.

10-198 RÉSOLUTION NO 10-198 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

10,253 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2010

La mairesse demande aux membres du conseil s'ils ont des corrections à apporter au procès-verbal de la session ordinaire du 4 octobre 2010.

10-199 **RÉSOLUTION NO 10-199**
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SESSION ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2010

Sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la session ordinaire du 4 octobre 2010 tel que présenté.

10,254 PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Stéphane Blais, président de l'Association de soccer de Kingsey Falls, transmet ses remerciements annuels aux membres du conseil. Il souligne que quatre équipes ont utilisé le nouveau terrain au cours de l'été. De plus, les équipes féminine et masculine des 11-12 ans ont gagné le championnat de fin de saison. Il a apporté les deux trophées afin qu'ils soient exposés au bureau municipal.

La mairesse exprime ses félicitations aux vainqueurs et remercie monsieur Blais pour son implication communautaire.

10,255 COMPTES RENDUS DES ÉLUS

La conseillère Christiane Lampron informe les membres du conseil qu'elle a participé à la réunion du conseil d'administration de la Maison des jeunes.

Elle mentionne également qu'elle a participé à une réunion avec Suzanne Boulet concernant le dossier de la bibliothèque. Elles ont obtenu des statistiques pour d'autres projets qu'elle présente aux membres.

Christian Drouin souligne que la surveillance de pompiers lors de la fête de l'Halloween a eu lieu à des heures trop tardives étant donné que c'était un dimanche.

10,256 RAPPORTS DE L'ADMINISTRATION

Le rapport du service d'urbanisme et celui de la bibliothèque ont été envoyés aux membres du conseil avec l'avis de convocation de la présente session et le rapport du service de prévention des incendies est remis séance tenante. Le rapport du service d'infrastructures a été vu en comité plénier. Aucune question n'est posée.

10,257 COMPTES DU MOIS

Les comptes du mois ont été vus en comité plénier. Aucune question n'est posée.

10-200 **RÉSOLUTION NO 10-200**
ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

Sur proposition de **Nicole CARLE**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter les comptes du

mois tels que déposés d'un montant total de **CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT SOIXANTE-SIX DOLLARS ET TRENTE-SEPT CENTS (199 866,37 \$)**.

Je soussignée, Nathalie Patenaude, trésorière, certifie par la présente que la Ville de Kingsey Falls dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-haut mentionnées sont projetées.

Nathalie Patenaude, trésorière

10,258 CORRESPONDANCE

Aucune question n'est posée.

10,259 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 474.1 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES

1. LES FINANCES

1.1. RAPPORTS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2010

*La Ville de Kingsey Falls complétait, en date du 31 décembre 2009, son exercice financier avec un **excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 305 828 \$**. Nous avons utilisé ce montant de 305 828\$ pour réaliser les investissements prévus ainsi qu'un montant de 56 232 \$ de l'excédent de fonctionnement non affecté des années antérieures.*

1.2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES QUANT AUX RÉSULTATS FINANCIERS POUR L'ANNÉE 2010

*Le 7 décembre 2009, les membres du conseil adoptaient les prévisions budgétaires pour l'année 2010. Ce budget prévoyait des **revenus de fonctionnement et investissement provenant notamment des taxes, tarifications et subventions de 2 641 493 \$** auxquelles on a ajouté un **excédent de fonctionnement non affecté des années antérieures de 202 076 \$**, le tout pour un total de **2 843 569 \$**.*

*Le budget 2010 prévoyait également des **charges de fonctionnement de 2 551 684 \$**, un **remboursement de la dette à long terme de 37 900 \$** et des **immobilisations de 253 985 \$**, le tout pour un total de **2 843 569 \$**.*

*Les états financiers provisoires au 31 octobre 2010 indiquent que les résultats de l'exercice en cours laissent prévoir un **surplus d'environ 108 000 \$**.*

1.3. LA RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU CONSEIL

En vertu du règlement numéro 01-05, le salaire et l'allocation de dépenses de la mairesse pour l'année 2010 sont fixés à 12 066 \$ et ceux de chacun des conseillers à 4 018 \$. Ces montants seront indexés au coût de la vie au premier janvier 2011. La mairesse reçoit une rémunération et une allocation de dépenses de 1 500 \$ pour 10 présences aux réunions de la M.R.C.

Précisons qu'en 2010, le conseil a tenu à ce jour 15 sessions régulières et spéciales, 10 comités pléniers et la mairesse a participé aux réunions du CCU, du Comité en vert, de la commission d'aménagement et du comité consultatif agricole de la M.R.C. d'Arthabaska. Le comité consultatif d'urbanisme s'est réuni à 4 reprises.

Les autres membres du conseil ont également participé à diverses rencontres dans le cadre des projets qui leur ont été assignés, comme les activités du Comité en vert, de la Maison des jeunes, le Parc Marie-Victorin, le Centre récréatif Kingsey inc. et la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls inc.

La Ville de Kingsey Falls a aussi continué à appuyer le comité d'accueil pour les nouveaux arrivants. Ce projet vise à faire connaître aux nouveaux arrivants les entrepreneurs locaux ainsi que les différents corps professionnels et organismes sociocommunautaires qui œuvrent à Kingsey Falls.

1.4. LISTE DE TOUS LES CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ (ARTICLE 474.1 L.C.V.)

NOM	NATURE	MONTANT
NOTE : Fournisseurs ayant reçu 25 000 \$ ou plus pendant l'année et seuls les contrats de plus de 2 000 \$ sont calculés. L'année commence lors du rapport de la mairesse en 2009 et se termine au 31 octobre 2010.		
Areo-feu	Caméra thermique (remplacement), pompe portative et tuyaux pour le service incendie	33 338,51 \$
Cascades inc. Récupération	Déchets, récupération et matières putrescibles	122 674,98 \$
Cimentier Laviolette inc.	Construction du trottoir boul. Marie-Victorin	38 624,92 \$
CMP Mayer inc.	Achat de chapeaux, gants, chaussures, appareils respiratoires et bunkers pour le service incendie	42 235,57 \$
Groupe Ultima inc.	Assurance biens et responsabilité	38 046,00 \$
Hémond Ltée	Déneigement des stationnements	41 907,00 \$
La Montagne Excavation inc.	Déneigement du secteur urbain	92 557,50 \$
La Sablière de Warwick	Déneigement du secteur rural	94 474,85 \$
Les Serres Perreault inc.	Contrat d'entretien paysager, achats de fleurs annuelles, d'arbres et de jardinières	32 256,67 \$

NOM	NATURE	MONTANT
NOTE : Fournisseurs ayant reçu 25 000 \$ ou plus pendant l'année et seuls les contrats de plus de 2 000 \$ sont calculés. L'année commence lors du rapport de la mairesse en 2009 et se termine au 31 octobre 2010.		
Pavage Veilleux (1990) Inc.	Pavage de la rue Lemaire et du rang 10	128 391,83 \$

2. RÉALISATIONS DE 2010

Pendant le présent exercice, les services municipaux auront assuré les services courants notamment le fonctionnement, l'entretien et la réparation des installations d'aqueduc, d'assainissement des eaux, de voirie et de loisirs.

En 2010, soulignons notamment les travaux suivants :

*- **Drainage** : La ville a procédé à l'entretien des fossés sur une partie du rang 12 et de la rue des Joyaux. La ville a également procédé à des travaux de remise à niveau de certains ponceaux du rang 10. Ces travaux rendus nécessaires assureront une meilleure stabilité de la chaussée en période de gel et de dégel.*

*- **Voirie** : La ville a poursuivi son programme de renouvellement de ses trottoirs et ce, dans le but d'assurer la sécurité des piétons. Cette année, les travaux ont été faits sur le boulevard Marie-Victorin entre la rue Fortier et la rue Joncas, soit sur une distance de 200 m.*

La ville a procédé à plusieurs travaux de rapiéçage du pavage dans les secteurs urbain et rural. Le rang 10 a aussi fait l'objet de travaux de pavage sur une distance de 1,2 km. Des opérations de bouche-fissures ont également été réalisées dans le secteur urbain ainsi que sur le rang 12.

Des travaux de rechargement ont été effectués sur la route Goudreau sur une distance de 1,4 km.

Des travaux de pavage ont également été effectués sur une partie de la rue Lemaire dans le parc industriel.

*- **Bibliothèque** : La ville continue d'investir dans la bibliothèque dont le volume d'activités se maintient d'année en année. La ville étudie toujours le projet d'agrandissement ou de transfert de sa bibliothèque municipale.*

*- **Loisirs** : La ville supporte la Maison des jeunes qui accueille la clientèle 12-17. Les activités ont lieu du mardi au samedi inclusivement. Nous supportons également l'Association de soccer, l'Association de hockey mineur et Vélo Tour Kingsey. Pour les jeunes de 5 à 12 ans, la municipalité offre, durant l'été, l'animation au terrain de jeux.*

Nous avons aussi offert cette année des activités réservées aux jeunes de 12 à 15 ans. L'idée semble avoir plu aux participants. La ville entend bien enrichir son programme d'activités pour 2011.

Des travaux de rafraichissement de la salle communautaire ont été réalisés au début de l'année 2010. Ceux-ci se poursuivront au cours des années 2010-2011 et 2012

- **Service incendie et premiers répondants** : Au plan de la prévention, la ville continue d'investir dans la formation de ses pompiers. Plusieurs milliers de dollars ont été investis en formation et dans le renouvellement des équipements de protection individuelle. La famille du service incendie s'est agrandie au cours de l'année 2010 par l'assermentation de 8 nouveaux pompiers. Ceux-ci amorceront bientôt une formation de plus de 300 heures pour l'obtention de la certification de pompier 1. Tout comme les pompiers, les membres du service des premiers répondants continuent de faire un excellent travail en offrant à leurs concitoyens un service pré ambulatoire. De plus, les membres du service organisent chaque année des collectes de sang en collaboration avec Héma-Québec.

3. CONCLUSION

*Enfin, c'est le **13 décembre prochain**, lors d'une session spéciale, que le conseil municipal vous présentera officiellement les prévisions budgétaires pour l'année 2011 ainsi que le programme triennal des dépenses en immobilisations et le règlement de taxation pour la prochaine année.*

Soyez assurés que nous ne ménagerons pas nos efforts pour vous offrir des services municipaux qui répondent le plus adéquatement possible à vos attentes et à vos besoins et ce, au meilleur rapport qualité-prix.

J'espère que cette description très sommaire de l'état des finances de la Ville de Kingsey Falls et de ses projets vous donne une image plus précise de la gestion municipale. Nous sommes toujours à votre disposition pour répondre à vos questions et nous vous invitons à suivre la vie municipale soit en vous présentant aux sessions du conseil ou en lisant la rubrique MUNI-NOUVELLES de l'Écho des Chutes.

10,260 RÈGLEMENT DE TAXATION 2011 – Avis de présentation

Avis est donné par **Christian CÔTÉ** qu'un **règlement établissant le taux de taxation pour l'exercice 2011** sera déposé à une session ultérieure. Demande de dispense de lecture est faite puisqu'une copie de ce règlement sera remise aux membres du conseil dans les délais prévus par la loi.

10,261 SESSIONS DU CONSEIL DE L'ANNÉE 2011

10-201 RÉSOLUTION NO 10-201 DATE DES SESSIONS ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2011

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le règlement no 05-04 sur la tenue des sessions du conseil prévoit ce qui suit : la session de janvier est reportée au deuxième lundi suivant le huitième jour du mois;

- 2 Selon le règlement no 05-04, la session du conseil de janvier 2011 devrait avoir lieu le 17 janvier;
- 3 Cette date est trop tardive, il y a lieu de tenir la session plus tôt dans le mois;
- 4 L'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DATE DES SESSIONS ORDINAIRES.** Le conseil municipal adopte le calendrier suivant relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2011 qui se tiendront le lundi et qui débuteront à 19 h 30:

- | | |
|-------------------|---------------------|
| - 10 janvier 2011 | - 4 juillet 2011 |
| - 7 février 2011 | - 12 septembre 2011 |
| - 7 mars 2011 | - 3 octobre 2011 |
| - 4 avril 2011 | - 7 novembre 2011 |
| - 2 mai 2011 | - 5 décembre 2011 |
| - 6 juin 2011 | |

- 2- **INFORMATION.** Afin d'informer la population, un avis sera publié dans l'Écho des chutes, édition de décembre 2010.

10,262 DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

10,262.1 M. PIERRE MARTINEAU – Superficie d'une remise

10-202 RÉSOLUTION NO 10-202 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PIERRE MARTINEAU SUPERFICIE D'UNE REMISE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 M. Pierre Martineau possède une résidence au 135, boulevard Marie-Victorin;
- 2 M. Martineau veut rendre conforme la superficie d'une remise existante qui est de 22,3 mètres carrés comparativement à la superficie autorisée de 13,4 mètres carrés;
- 3 Le fait de refuser la demande causerait un préjudice sérieux au demandeur et le fait de l'accorder ne causera aucun préjudice aux propriétaires voisins;
- 4 Le conseil municipal a adopté le règlement no 09-06 sur les dérogations mineures;
- 5 Ce règlement s'applique dans toutes les zones de la municipalité;

6 Le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder la dérogation demandée aux termes de la résolution no CCU 10-14;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Alain DUCHARME**, appuyée par **Nicole CARLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DÉCISION.** Le conseil municipal accorde à M. Pierre Martineau l'autorisation de rendre conforme la superficie de la remise à 22,3 mètres carrés comparativement à 20 % de superficie de plancher de la résidence soit 13,4 mètres carrés tel que prescrits à l'article 7.2 du règlement de zonage no 09-02.
- 2- **AFFECTATION.** Cette résolution affecte les lots 5-A-1 et 5-B-1, **RANG 10**, du cadastre officiel du **CANTON DE KINGSEY**, circonscription foncière de **DRUMMOND**.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible au demandeur.

10,262.2 M. MAXIME CONSTANT ET MME STÉPHANIE MICHAUD – Marge de recul avant du garage détaché

10-203

**RÉSOLUTION NO 10-203
DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
MAXIME CONSTANT ET STÉPHANIE MICHAUD
MARGE DE REcul AVANT DU GARAGE DÉTACHÉ**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 M. Maxime Constant et Mme Stéphanie Michaud possèdent une résidence au 17, rue Caron;
- 2 M. Constant et Mme Michaud désirent régulariser la marge de recul avant du garage détaché à 6,2 mètres comparativement aux 7,5 mètres prescrits au règlement de zonage;
- 3 Le fait de refuser la demande causerait un préjudice sérieux au demandeur et le fait de l'accorder ne causera aucun préjudice aux propriétaires voisins;
- 4 Le conseil municipal a adopté le règlement no 09-06 sur les dérogations mineures;
- 5 Ce règlement s'applique dans toutes les zones de la municipalité;
- 6 Le comité consultatif d'urbanisme recommande d'accorder la dérogation demandée aux termes de la résolution no CCU 10-15;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **DÉCISION.** Le conseil municipal accorde à M. Maxime Constant et à Mme Stéphanie Michaud l'autorisation de rendre conforme la marge de recul avant du garage détaché à 6,2 mètres comparativement aux 7,5 mètres de marge de recul avant tel que

prescrits aux articles 6.2.1 et 6.3.4 du règlement de zonage n° 09-02.

- 2- **AFFECTATION.** Cette résolution affecte le lot 6-81-1, **RANG 12**, du cadastre officiel du **CANTON DE KINGSEY**, circonscription foncière de **DRUMMOND**.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible aux demandeurs.

10,263 RESSOURCES HUMAINES – Prolongation de la saison de travail d’employés du service d’infrastructures

**10-204 RÉSOLUTION 10-204
SERVICE D’INFRASTRUCTURES
PROLONGATION DE LA SAISON DE
TRAVAIL DE ÉRIC HAMEL**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution no 10-119, la saison de travail de M. Éric Hamel devait se terminer le 30 octobre 2010;
- 2 La ville n’utilise plus les services d’une firme externe pour la gestion de son usine de traitement d’eau potable;
- 3 M. Hamel détient les certifications nécessaires à l’exploitation d’une usine d’eau potable;
- 4 Il y a lieu de prolonger la saison de travail de M. Hamel pour terminer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PROLONGATION.** Le conseil municipal autorise la prolongation de la saison de travail de M. Éric Hamel jusqu’au 10 janvier 2011.
- 2- **CONDITIONS.** Les conditions de travail demeurent les mêmes.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à M. Éric Hamel et à la trésorière.

**10-205 RÉSOLUTION 10-205
SERVICE D’INFRASTRUCTURES
PROLONGATION DE LA SAISON DE
TRAVAIL DE JEAN-YVES CAMPEAU**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Aux termes de la résolution 10-129, la saison de travail de M. Jean-Yves Campeau devait se terminer le 23 octobre 2010;
- 2 Des travaux d’entretien doivent être complétés avant l’hiver;

- 3 Il y a lieu de prolonger la saison de travail de M. Campeau pour terminer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PROLONGATION.** Le conseil municipal autorise son directeur général à vérifier les crédits disponibles à la réalisation de la présente résolution et à prolonger, le cas échéant, le contrat de travail de M. Jean-Yves Campeau jusqu'au 10 janvier 2011.
- 2- **CONDITIONS.** Les conditions de travail demeurent les mêmes.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à M. Jean-Yves Campeau et à la trésorière.

10-206 **RÉSOLUTION 10-206**
SERVICE D'INFRASTRUCTURES
FIN DE LA PÉRIODE DE TRAVAIL
DE JÉRÉMIE BOUGIE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 M. Jérémie Bougie a été engagé pour une période indéterminée et devait terminer la saison le 23 octobre 2010;
- 2 Des travaux d'entretien doivent être complétés avant l'hiver;
- 3 Il y a lieu de prolonger la saison de travail de M. Jérémie Bougie pour terminer ces travaux;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PROLONGATION.** Le conseil municipal autorise son directeur général à vérifier les crédits disponibles à la réalisation de la présente résolution et à prolonger, le cas échéant, le contrat de travail de M. Jérémie Bougie jusqu'au 10 janvier 2011.
- 2- **CONDITIONS.** Les conditions de travail demeurent les mêmes.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera transmise le plus tôt possible à M. Jérémie Bougie et à la trésorière.

10,264 7, RUE TARDIF – Travaux d'insonorisation

Le directeur général informe les membres du conseil de l'offre de services qu'il a reçue pour résoudre le problème d'insonorisation de la salle municipale.

Le conseil refuse cette offre.

10,265 DÉCORATIONS DE NOËL

**10-207 RÉSOLUTION NO 10-207
DÉCORATIONS DE NOËL
MANDAT À LA FIRME LES SERRES PERREAULT INC.**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Les fêtes de Noël approchent et qu'il y a lieu de décorer l'extérieur des édifices municipaux;
- 2 Les Serres Perreault inc. ont présenté une soumission intéressante pour la ville;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian DROUIN**, appuyée par **Nicole CARLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **MANDAT.** La Ville de Kingsey Falls mandate la firme Les Serres Perreault de Warwick pour procéder à l'installation des décorations de Noël à l'extérieur de ses édifices municipaux.
- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser la somme maximale de **TROIS MILLE DOLLARS (3 000,00 \$)** plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution. Ce montant comprend l'achat du matériel nécessaire aux décorations.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible aux Serres Perreault inc.

10,266 SERVICE D'INFRASTRUCTURES – Achat d'une remorque

Ce point est reporté à une session ultérieure.

10,267 SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES – Achat de divers équipements

**10-208 RÉSOLUTION NO 10-208
SERVICE DE PRÉVENTION DES INCENDIES
ACHAT DE DIVERS ÉQUIPEMENTS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le service de prévention des incendies de la ville a besoin de nouvelles batteries pour les radios;
- 2 Il y a eu embauche de nouveaux candidats pompiers et qu'il manque certains équipements;
- 3 Il a lieu d'acheter des uniformes pour huit pompiers;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Nicole CARLE**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ACHAT.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à acheter les articles suivants pour le service de prévention des incendies de la municipalité :
 - Huit (8) batteries pour les radios;
 - Deux (2) paires de bottes Firemen Tractor;
 - Uniformes (pantalon cargo, col cheminé manche courte et manche longue, chemise manche courte et manche longue, cravate, manteau 4 saisons) pour 8 pompiers.

- 2- **DÉPENSE.** La ville est autorisée à dépenser les sommes suivantes plus les taxes applicables pour les fins de la présente résolution :

Batteries : **SIX CENT SOIXANTE-DOUZE DOLLARS (672,00 \$);**

Bottes : **DEUX CENT QUARANTE-SIX DOLLARS ET CINQUANTE CENTS (246,50 \$)**

Uniformes : **DEUX MILLE DEUX CENT SEIZE DOLLARS (2 216,00 \$).**

- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 4- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à M. Stéphan Jodoin, directeur du service de prévention des incendies.

10,268 ENTENTE LOISIR 2011 – Ville de Warwick et Ville de Victoriaville

**10-209 RÉSOLUTION NO 10-209
ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE
AUX LOISIRS ET À LA CULTURE
AVEC LA VILLE DE WARWICK
EXERCICE 2011**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Plusieurs résidants de la municipalité désirent participer à des activités de loisirs qui ne sont pas offertes sur le territoire de Kingsey Falls;
- 2 La Ville de Warwick offre de telles activités aux résidants de Kingsey Falls à condition qu'une entente intermunicipale soit signée;
- 3 La municipalité est autorisée à signer cette entente concernant les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ENTENTE INTERMUNICIPALE.** La municipalité est autorisée à signer une entente avec la Ville de Warwick à l'égard des services de loisirs mis à la disposition des résidents de Kingsey Falls, le tout concernant le projet d'entente de la présente résolution qui en fait partie intégrale.
- 2- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée sans délai à la Ville de Warwick.

**10-210 RÉOLUTION NO 10-210
ENTENTE INTERMUNICIPALE RELATIVE
AUX LOISIRS ET À LA CULTURE
AVEC LA VILLE DE VICTORIAVILLE
EXERCICE 2011**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Plusieurs résidents de la municipalité désirent participer à des activités de loisirs qui ne sont pas offertes sur le territoire de Kingsey Falls;
- 2 La Ville de Victoriaville offre de telles activités aux résidents de Kingsey Falls à condition qu'une entente intermunicipale soit signée;
- 3 La municipalité est autorisée à signer cette entente concernant les articles 468 et suivants de la *Loi sur les cités et villes*.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian CÔTÉ**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **ENTENTE INTERMUNICIPALE.** La municipalité est autorisée à signer une entente avec la Ville de Victoriaville à l'égard des services de loisirs mis à la disposition des résidents de Kingsey Falls, le tout concernant le projet d'entente de la présente résolution qui en fait partie intégrale.
- 2- **SIGNATURES.** La mairesse et le greffier sont autorisés à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente résolution.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée sans délai à la Ville de Victoriaville.

**10,269 CONTRIBUTION AUX COURS DE NATATION DANS
D'AUTRES MUNICIPALITÉS**

**10-211 RÉOLUTION NO 10-211
CONTRIBUTION AUX COURS DE NATATION
DANS D'AUTRES MUNICIPALITÉS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 La ville, aux termes de la résolution 03-259, a déterminé que les cours de natation représentent un élément de sécurité non négligeable pour la population de Kingsey Falls;
- 2 La ville n'a pas d'installation intérieure pour dispenser ces cours pendant la saison hivernale;
- 3 La ville acquitte déjà un montant de 32,00 \$ pour les cours de natation qui sont donnés dans les villes de Warwick, Victoriaville et Asbestos;
- 4 Un montant de 33,00 \$ sera exigé de la part des municipalités qui offriront le service en 2011;
- 5 Il y a lieu que la municipalité assume cette hausse;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian DROUIN**, appuyée par **Christiane LAMPRON**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **REMPLACEMENT.** La présente résolution remplace la résolution no 09-251.
- 2- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La ville est autorisée à verser une contribution financière jusqu'à concurrence de **TRENTE-TROIS DOLLARS (33,00 \$)** par inscription à des cours de natation, dans les villes de Warwick, Victoriaville et Asbestos, à compter du 1^{er} janvier 2011, à l'exception des cours qui se donnent entre le 15 juin et le 15 août.

Ce montant de 33 \$ sera payé à raison de un cours par personne de janvier à juin inclusivement et de un cours par personne de septembre à décembre inclusivement.

Les cours qui seront défrayés aux termes de la présente résolution sont les cours de niveau débutant jusqu'au niveau junior 5 inclusivement.
- 3- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

**10,270 COMITÉ DE PROMOTION DE KINGSEY FALLS –
Contribution financière à la fête de Noël des enfants**

**10-212 RÉSOLUTION NO 10-212
PARTICIPATION FINANCIÈRE À LA FÊTE
DE NOËL DES ENFANTS ORGANISÉE PAR
LE COMITÉ DE PROMOTION DE KINGSEY FALLS**

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Le taux de participation à la fête de Noël dépasse toute attente;
- 2 Plusieurs parents souhaitent le retour de l'événement pour 2010;

3 Le Comité de promotion se dit disposé à organiser cette fête;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de **Christian DROUIN**, appuyée par **Christian CÔTÉ**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **CONTRIBUTION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser, au Comité de promotion de Kingsey Falls, pour la fête de Noël des enfants, une contribution financière maximale de **TROIS MILLE DEUX CENTS DOLLARS (3 200,00 \$)**, auquel montant sera retranché le montant d'argent détenu par l'association dans ses comptes. Cette activité aura lieu au gymnase de l'école Cascatelle.
- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.
- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Me Joanne Fournier du Comité de promotion de Kingsey Falls.

10,271 PLACE AUX JEUNES

10-213 RÉSOLUTION NO 10-213 PLACE AUX JEUNES 13^e ÉDITION PARTICIPATION FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT QUE :

- 1 Place aux jeunes Arthabaska organise la 13^e édition de Place aux jeunes dans la MRC d'Arthabaska;
- 2 Ce programme offre gratuitement un service d'accompagnement aux professionnels âgés de 18 à 35 ans qui souhaitent s'établir en région;
- 3 La participation aux activités de Place aux jeunes contribue à attirer, retenir et maintenir dans la région les participants;

EN CONSÉQUENCE sur proposition de **Christiane LAMPRON**, appuyée par **Christian DROUIN**, il est UNANIMEMENT RÉSOLU ce qui suit :

- 1- **PARTICIPATION FINANCIÈRE.** La Ville de Kingsey Falls est autorisée à verser à Place aux jeunes Arthabaska un montant de **DEUX CENT CINQUANTE DOLLARS (250,00 \$)** pour la réalisation des séjours exploratoires dans le cadre de la 13^e édition de Place aux jeunes.

Le conseil municipal demande à Place aux jeunes Arthabaska de lui transmettre le compte rendu de cette activité.

- 2- **SOURCE DES FONDS.** La trésorière est autorisée à prélever les montants nécessaires à l'exécution de la présente résolution à même le fonds général.

- 3- **COPIE.** Copie de la présente résolution sera expédiée le plus tôt possible à Place aux jeunes Arthabaska.

10,272 AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle.

10,273 LEVÉE DE LA SESSION

L'ordre du jour étant épuisé, la session est levée à 20 h 55.

Micheline Pinard-Lampron
Mairesse

Gino Dubé
Directeur général et greffier